

Image not found or type unknown



Conseil très urgent en droit

Par **pluvinage**, le **26/01/2008** à **09:03**

Depuis mercredi, l'alimentation en eau d'une exploitation laitière a été coupée sans laisser le minimum vital : il y a 60 vaches laitières sans eau. Quels sont mes recours car pendant ce temps ma production laitière = 0 et les animaux c'est comme vous humains ça boit. Je sais que les ruraux ou cul terreux n'interessent personne, qu'on a plus besoin d'eux mais juste un conseil ce serait sympa. MERCI